

# Protection juridique des syndicats de copropriétés

Votre bouclier juridique en cas de litige !

**GALIAN-SMABTP vous propose une solution d'assurance complète pour assurer la défense des intérêts des syndicats de copropriétaires.**



Une solution sur mesure pour vous accompagner dans les litiges liés à la gestion de la copropriété, que ce soit à l'amiable ou judiciairement, avec des fournisseurs, prestataires, copropriétaires ou artisans.



Une tarification **simple et transparente** calculée en fonction de la superficie totale de la copropriété.



Pour une gestion sereine et efficace de la trésorerie des comptes de la copropriété face aux impayés. Le **recouvrement des charges de la copropriété** est pris en charge avec la formule PREMIUM.



Une gamme de **service inclus**, selon la formule choisie, comme un espace dédié et accessible 24/24h pour le suivi de vos litiges ainsi qu'un accès à une bibliothèque juridique.

**galian-smabtp** en quelques mots

**Assureur de référence** des professionnels de l'immobilier

**Plus de 97 % de nos clients** nous recommandent

**Près de 13 milliards de fonds garantis**

**Plus de 10 000 copropriétés assurées**

## 2 formules au choix pour s'adapter à vos besoins :

### STANDARD

Couverture sur les **domaines essentiels** tels que les litiges dans le cadre de la gestion de la copropriété, ceux en relation avec un fournisseur, un prestataire ou avec l'administration.

**Frais et honoraires pris en charge jusqu'à 20 000 € TTC par litige/année d'assurance.**  
Seuil d'intervention TTC : 600 €.

### PREMIUM

Couverture **élargie à des domaines d'intervention supplémentaires** tels qu'aux litiges du conseil syndical, aux travaux de copropriété ou encore à ceux relatifs au bornage ou au personnel de la copropriété.

**Le + : le recouvrement des charges de copropriété !**

**Frais et honoraires pris en charge jusqu'à 35 000 € TTC par litige/année d'assurance.**  
Seuil d'intervention TTC : 300 €.

### DES SERVICES INCLUS

#### STANDARD



**Information juridique**

#### PREMIUM



**Information juridique**



**Base documentaire accessible via un espace client dédié (sauf formule standard)**



**Déclarez et suivez votre sinistre en ligne**



### Quelques exemples concrets



L'un des copropriétaires **s'approprie une place de parking** commune. Grâce à la Protection Juridique GALIAN-SMABTP, la procédure judiciaire pour retirer les dispositifs verrouillant le parking est prise en charge.



L'un des copropriétaires a **installé une climatisation sans l'accord de la copropriété**, modifiant l'aspect extérieur de l'immeuble. Les frais de procédure judiciaire pour lui faire remettre l'immeuble en état sont pris en charge.



Un copropriétaire ne **paie pas ses charges** élévant sa dette à plus de 3 000 €. Avec la Protection Juridique de GALIAN-SMABTP, après intervention sans succès à l'amiable et afin de parvenir au recouvrement des charges, les honoraires de l'avocat pour la procédure judiciaire sont pris en charge.

### POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :

APPELEZ LE : 0.806.800.888  
(Numéro non surtaxé)

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 H 30 À 17 H 30

direction.commerciale@galian-smabtp.fr

